

①②

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

②① Numéro de dépôt: **84400098.4**

⑤① Int. Cl.⁴: **D 06 F 75/10**

②② Date de dépôt: **18.01.84**

④③ Date de publication de la demande: **07.08.85**
Bulletin 85/32

⑦① Demandeur: **CE.TE.CO. (SARL), 22, rue des Réservoirs,
F-94800 Villejuif (FR)**

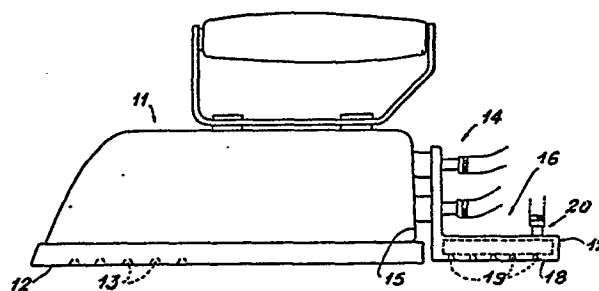
⑦② Inventeur: **Vaccheli, Giovanni, 22 rue des Reculettes,
F-75013 Paris (FR)**

⑧④ Etats contractants désignés: **DE GB IT**

⑦④ Mandataire: **Barbin le Bourhis, Joel, Société
Internationale 19, rue de la Paix, F-75002 Paris (FR)**

⑤④ **Procédé de traitement de tissu et dispositif pour la mise en oeuvre de ce procédé.**

⑤⑦ Recording tape cassette has pivotable spring means (21, 62, 90) including a record-lockout tab (23, 70, 91) which blocks an opening (24, 72, 92) when the spring means is cocked. When placed on a cassette deck, a fixed tang (36, 75, 96) on the deck releases the cocking (31, 32, 66, 68, 93), allowing the spring means and its record-lockout tab to pivot to a retracted position, thus unblocking the opening. Thereafter, a feeler on the deck can enter that opening to disable the record function.



PROCEDE DE TRAITEMENT DE TISSU ET DISPOSITIF
POUR LA MISE EN OEUVRE DE CE PROCEDE

L'invention concerne un procédé de traitement de tissu, plus particulièrement utilisable pour réaliser les opérations d'ouverture-coutures pendant la fabrication d'un vêtement. L'invention concerne aussi un dispositif pour la mise en oeuvre de ce procédé.

5 Dans le domaine de la confection, le soin apporté à l'ouverture-coutures est pour beaucoup dans la qualité et le fini du vêtement. Il s'agit en effet, après une couture, de rabattre les bords des pièces de tissu qui viennent d'être assemblées de chaque côté de ladite couture en veillant à ce que la surépaisseur soit la moins visible possible. Cette
10 opération est délicate et demande du temps. Il est souvent nécessaire d'utiliser des presses pneumatiques, ce qui représente un investissement en matériel important.

L'invention vise notamment à faciliter de telles opérations, tout en améliorant la qualité du résultat. L'invention découle d'un nouveau
15 mode de traitement du tissu, consistant à lui faire subir un choc thermique simultanément à une opération donnée, par exemple l'ouverture-coutures.

Dans cet esprit, l'invention concerne donc essentiellement un procédé de traitement de tissu, caractérisé en ce qu'il consiste à sou-
20 mettre ledit tissu à une chute brutale de température et d'hygrométrie.

Ce processus peut notamment consister à soumettre le tissu à un repassage à la vapeur, puis à un soufflage d'air plus froid.

L'invention concerne également un dispositif pour le traitement de tissu, caractérisé en ce qu'il se compose essentiellement d'un fer à
25 vapeur dont le talon est prolongé par des moyens de soufflage reliés à une réserve d'air comprimé. Selon un mode de réalisation préféré, les moyens de soufflage consistent en une plaque creuse, dont la face inférieure, située dans le même plan que celle du fer à vapeur, est munie d'orifices d'éjection d'air.

30 L'invention sera mieux comprise et d'autres avantages de celle-ci apparaîtront mieux à la lumière de la description qui va suivre d'un mode de réalisation actuellement préféré d'un dispositif conforme à l'invention, donnée uniquement à titre d'exemple et faite en référence au dessin annexé, dans lequel :

35 - la figure unique est une vue schématique en élévation d'un dispositif conforme à l'invention.

Le dispositif de l'invention comporte un fer à repasser à vapeur 11, classique, dont la plaque inférieure chauffante 12 est munie d'orifices d'éjection de vapeur 13. La plaque 12 est chauffée par une résistance électrique non représentée et les orifices 13 sont en communication avec des moyens de raccordement 14 à une source de vapeur non représentée. L'utilisation d'une source de vapeur externe permet de mieux contrôler la température de cette vapeur, laquelle pour l'application envisagée d'ouverture-coutures, doit être de préférence de 130 à 140°. Bien entendu, on pourrait aussi envisager d'utiliser un fer à vapeur à production autonome de vapeur, c'est-à-dire comportant un réservoir d'eau transformée progressivement en vapeur par la résistance électrique. Selon une caractéristique importante de l'invention, le talon 15 du fer à repasser est prolongé par des moyens de soufflage 16 reliés à une réserve d'air comprimé, non représentée. Ces moyens de soufflage consistent en une plaque creuse 17, dont la face inférieure 18 est située dans le même plan que la face inférieure de la plaque chauffante 12 du fer à vapeur et est munie d'orifices d'éjection 19 en communication avec un embout de raccordement 20 à la réserve d'air comprimé.

L'utilisation du dispositif qui vient d'être décrit, pour une opération d'ouverture-coutures, consiste simplement à l'utiliser comme un fer à vapeur normal, en évitant de revenir en arrière. On a pu observer que le traitement appliqué au tissu dans ces conditions donnait une qualité d'ouverture-coutures impossible à obtenir avec les systèmes traditionnels utilisant un simple fer vaporisant. Ce résultat est attribué à la chute brutale de température et d'hygrométrie que l'on fait subir au tissu, grâce à l'éjection d'air froid (environ 40°) qui dissipe beaucoup plus rapidement que par le passé l'humidité accumulée dans le tissu par le repassage à la vapeur, tout en ramenant brutalement ce tissu à une température voisine de la température ambiante. D'autre part, le soufflage d'air est accompagné d'un repassage à froid, du fait que la surface 18 se trouve dans le même plan que la surface inférieure de la plaque chauffante 12.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée au mode de réalisation du dispositif qui vient d'être décrit, mais comprend tous les équivalents techniques des moyens mis en jeu si ceux-ci le sont dans le cadre des revendications qui suivent.

REVENDEICATIONS

1. Procédé de traitement de tissu, caractérisé en ce qu'il consiste à soumettre ledit tissu à une chute brutale de température et d'hygrométrie.

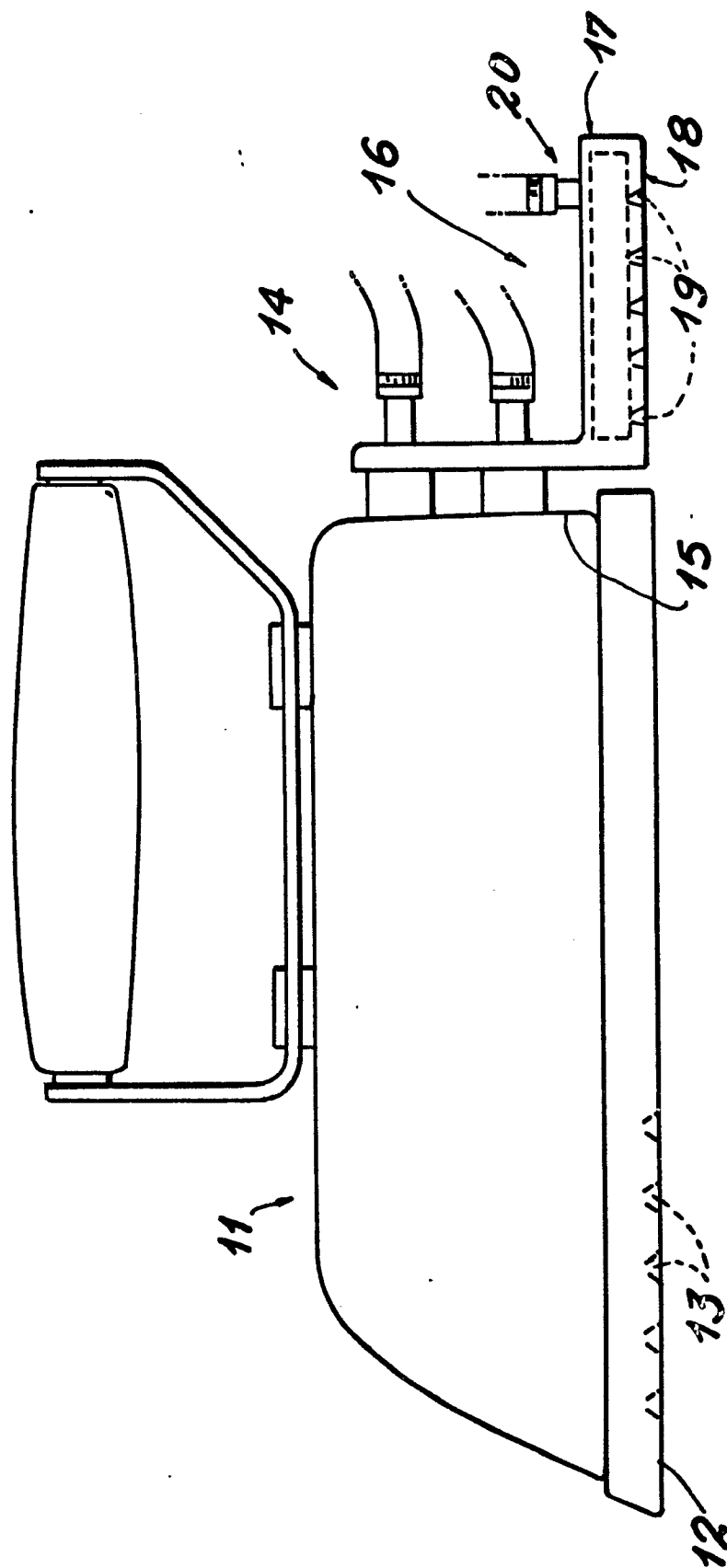
2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il
5 consiste à soumettre ledit tissu à un repassage à la vapeur, puis à un soufflage d'air plus froid.

3. Procédé selon la revendication 2, caractérisé en ce que ledit soufflage d'air est accompagné d'un repassage à froid.

4. Procédé selon l'une des revendications précédentes, caracté-
10 risé en ce qu'il est appliqué aux opérations d'ouverture-coutures dans la confection d'un vêtement.

5. Dispositif pour le traitement de tissu, caractérisé en ce qu'il se compose essentiellement d'un fer à vapeur (11) dont le talon (15) est prolongé par des moyens de soufflage (16) reliés à une réserve
15 d'air comprimé.

6. Dispositif selon la revendication 5, caractérisé en ce que lesdits moyens de soufflage (16) consistent en une plaque creuse (17) dont la face inférieure (18) est située dans le même plan que celle dudit fer à vapeur et est munie d'orifices d'éjection (19) en communication
20 avec un embout de raccordement (20) à une source d'air comprimé.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0150627

Numéro de la demande

EP 84 40 0098

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
X	US-A-3 716 933 (EVANS; COLE) * en entier *	1-6	D 06 F 75/10
X	US-A-2 362 590 (SMITH) * en entier *	1-5	
X	FR-A-2 143 665 (AZZOLINI) * en entier *	1-3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			D 06 F
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 18-09-1984	Examineur D HULSTER E.W.F.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	